

RÉSISTER À L'ESCLAVAGE



la flamme de  
l'égalité



Equipe 5:

Rose Laggon

Keikihei Teuru

Hanawai stein young stein

Herehav Gatata

## Sommaire

- page 1 - Sommaire
- Page 2 - introduction
- page 3,5 la traite des noirs
- page 6 - témoignage
- page 7 - témoignage
- page 8 à 10 - Nantes
- page 11 à 15 - Résister à l'esclavage, l'abolition.
- page 16 - Conclusion.

⊕ maquette "menottes"

Bonjour aujourd'hui nous allons vous présenter  
La traite Nègrière. Du XVe au XIXe siècle, l'Afrique  
a subi une hémorragie démographique. Douze à quinze  
millions d'hommes, et femmes ainsi que des enfants ont  
été arrachés à leur terre et transportés dans des  
conditions inhumaines à travers l'Océan Atlantique.

"Et je sens dans la moelle de mes os déposées les voix et les larmes, hâ ! déposées  
De quatre cents années, quatre cents millions d'yeux deux cents millions de cœurs  
cents millions de bouches, deux cents millions de morts Inutiles."

Léopold Sedar Senghor,  
Elégie pour Martin Luther King,  
1977 (Sénégal)

## la traite des noirs

### Les étapes de la traite négrière

- Première étape : le départ des négociants européens vers les côtes africaines
- Deuxième étape : d'Afrique en Amérique, la traite atlantique.
- Troisième étape : le travail des esclaves dans les plantations des colonies américaines.

Le terme "traite négrière" désigne le commerce d'esclaves déportés d'Afrique durant près de treize siècles. Il y avait environ des dizaines de millions de victimes déportés d'un continent à l'autre. Les cauris sont des coquillages déjà au 19<sup>ème</sup> siècle avant utilisés comme monnaie en Afrique, les cauris et les perles était notamment échangés contre des esclaves. La traite était destinée à fournir des esclaves aux colonies de plantations (beaucoup d'indiens d'Amérique étant mort de maladie (variole) tropicales, la main-d'œuvre noire !



Dans les navires transportant des marchandises telles que des armes, de l'acool, épices et des chevaux quittaient les ports européens pour l'Afrique de l'Ouest où ils échangeaient ces produits contre des Africains réduits en esclavage.

Les esclaves peu vêtus, parfois presque nus, sont enchaînés aux chevilles et entassés à même. Le grand bateau quasiment sans lumière, les hommes séparés des femmes et de leurs enfants.

≈ 25000 convois d'esclaves traversant l'Atlantique.

Avant d'embarquer, les captifs sont marqués au fer rouge et rasés. Ils sont ensuite entassés dans l'entre pont et enchaînés les uns sur les autres. Ils sont des centaines et ils ont aucune intimité.

"Il avait été traité 465 Noirs, mais dans une révolte on fut obligé d'en tuer 199, de manière qu'il en a resté les 266 ci-contre, dont le capitaine en a porté 5 à Saint-Domingue, où il est allé."

Journal de bord de « La Sirène », navire négrier parti de Nantes le 22 Juin 1751 (France)



La traite négrière a entraîné de nombreuses conséquences négatives pour l'Afrique. Elle a dépeuplé l'Afrique et provoqué son appauvrissement. Également elle a fragilisé les empires et royaumes africains, ce qui a facilité la conquête coloniale de l'Afrique.



Un exemple de vente  
 55 euros par les femmes de 30 à 40 ans  
 Les enfants de 1 à 9 ans valent 15€ en moyenne. Entre 10 et 20 ans coûtent 110€ pour les plus jeunes. Les prix descendent avec l'âge. 35€ pour les femmes entre 40 et 50 ans.

Un négrier est un vaisseau qui pour une partie de son temps transportait des esclaves noirs pour en faire un commerce. En général, il s'agit d'un navire qui avait de transporter les africains vers les côtes du nord ou du sud américain. Le premier port négrier a été à Liverpool. À l'origine, les esclaves proviennent pour la plupart des côtes occidentales de l'Afrique. Un des bateaux les plus célèbres de la traite négrière est le "La Marie-Séraphique" qui réalise quatre des 1744 expéditions négrières nantaises. Il transporte au total 1344 esclaves soit une partie des 450000 esclaves traités par les nantais.

"Assez, frères, assez d'être esclaves ! Il est temps d'avoir notre cœur !  
Il est temps de secouer la chaîne, de nous venger en hommes !  
À la révolte ! C'est notre cri, notre dernier travail !  
À la révolte !

Parcourons les ateliers ! Soulevons-les tous à la fois !  
Éclatons comme un ouragan sur l'île ! Oui, vengeons-nous !  
Incendions ces champs tout fertilisés de nos douleurs !"

Louis Timagène Houat,  
Les marrons,  
1844 (La Réunion)

En 1789, Olaudah Equiano publie son autobiographie à Londres. Il y raconte sa vie avant et après l'esclavage. Le "je" du récit est au service d'un "nous" qui inclut toutes les victimes de l'esclavage. Âgé de 11 ans, il est capturé par des chasseurs d'esclaves. Plus de 15 millions d'hommes et de femmes et d'enfants ont été victimes de la traite négrière. Olaudah Equiano est embarqué vers la Barbade, après un voyage épuisant, il est vendu à la plantation. Il reste esclave mais devient marin et fait le tour du monde. Equiano est baptisé, apprend à lire. À vingt-deux ans, il rachète sa liberté pour une quarantaine de livres. Il s'installe à Londres, où il devient une figure célèbre. Les abolitionnistes lui enjoignent d'écrire le récit de sa vie. Il le publie. Son récit est certes un acte militant, mais également un journal intime.

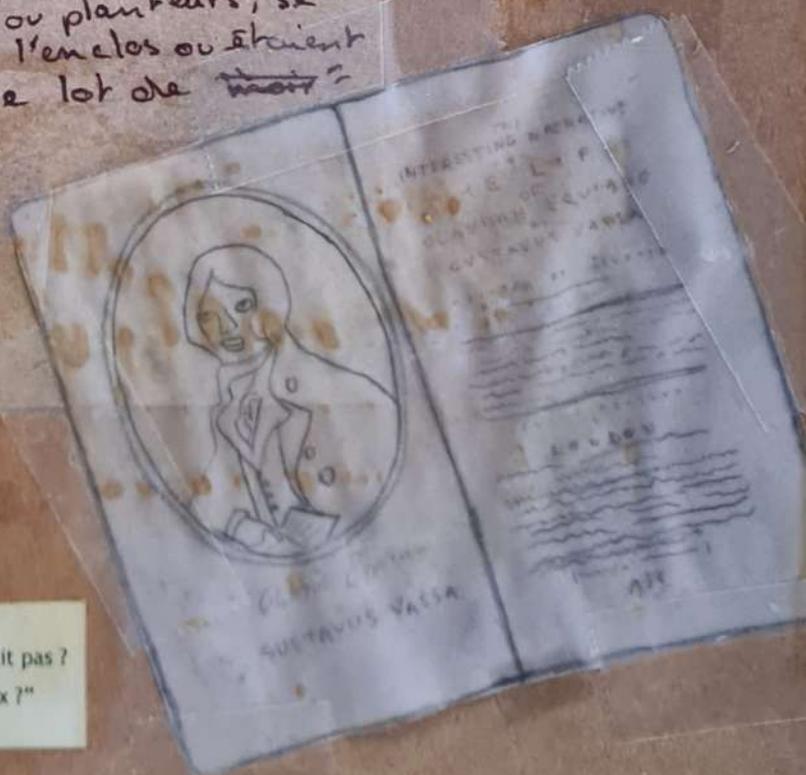


Âgé de 11 ans, Olaudah Equiano est capturé par des chasseurs d'esclaves. Son témoignage :

Un jour où tous nos parents étaient allés aux travaux comme d'habitude, deux hommes et une femme franchirent nos murs et, en un instant sans nous laisser le temps de nous défendre, ils nous lièrent les bras, les jambes. Ils nous emportèrent vers la forêt. La première chose que j'ai vue en arrivant à la plage après ma capture, fut un navire négrier qui attendait son chargement.

Lorsque j'étais absent tout autour du bateau, j'ai vu une multitude de Noirs de tout âge, enchaînés les uns aux autres. Dans la cale régnait une insupportable et écoeurante puanteur. La pièce était remplie, nous nous étouffions presque. L'air était irrespirable, ce qui provoqua des maladies, dont beaucoup d'esclaves moururent. Un jour, deux de mes compatriotes fatigués qui étaient enchaînés l'un à l'autre passèrent à travers les filets et sautèrent à la mer.

Après notre débarquement, on nous dirigea vers la cour d'un marchand où nous fûmes parqués comme des moutons sans source de nourriture de l'âge. Nous étions là depuis quelques jours quand on procéda à notre vente. Au signal du roulement des tambours, les acheteurs, marchands ou planteurs, se précipitèrent tous ensemble dans l'enclos où étaient massés les esclaves et choisissait le lot de "Noirs" qu'ils préféraient.



Un commerce d'hommes ! Grand Dieu ! Et la nature ne frémit pas ?  
S'ils sont des animaux, ne le sommes-nous pas comme eux ?

Olympe de Gouges,  
Réflexions sur les hommes nègres,  
1788 (France)

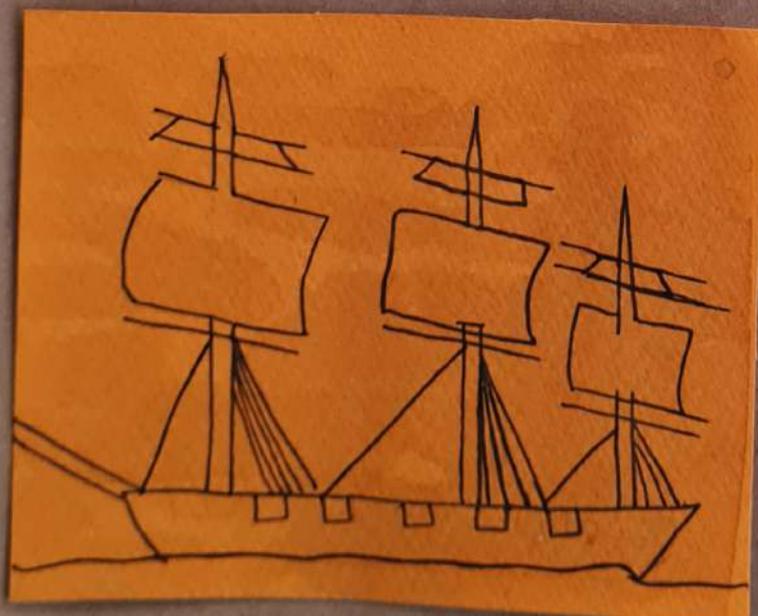
### Le commerce triangulaire d'un navire nantais

Le ~~21~~<sup>21</sup> juin 1769 a comparu J.E. Tanquard, capitaine du navire Le Maréchal de Luxembourg, du port de Nantes, de 25 tonneaux, armé de 12 canons et équipé de 60 hommes par Deseigne Drouin et Dulac, négociants à Nantes, bourgeois et armateurs. Il a déclaré être parti le 1<sup>er</sup> février 1768 pour aller à la Côte de l'Or chargé de marchandises propres à la traite des Noirs. Il y serait arrivé le 28 mars. Il y aurait traité 691 Noirs de tous sexes et âges. Il serait reparti le 30 octobre pour Saint-Domingue. Le 17 novembre, il aurait relâché à l'île du Prince pour rafraîchir les Noirs et son équipage et y faire des vivres. Il en serait parti le 19 décembre pour suivre sa destination. Il serait arrivé à Saint-Domingue le 20 février 1769 et aurait fait la vente de ses Noirs, à l'

exception de 50 qui sont morts avant la vente. La vente finie, il aurait chargé 270 tonneaux de sucre brut, 67 tonneaux et 125 sacs de café, 132 ballots de coton, 12 tonneaux d'indigo. Son chargement fini, il serait parti le 15 mai dernier pour venir à Nantes et serait arrivé le 19 de ce mois."

D'après le Registre d'entrée de long cours de l'Amirauté de Nantes, 1769.

Avec 1744 expéditions de traite, et plus de 500 000 esclaves déportés. Le port de Nantes se place en première position des ports négriers français. Le port de Nantes à 52% des expéditions, suivi par la Rochelle et de Bordeaux. Pour la ville de Nantes, le Mémorial est un musée important sur les port négriers. Aujourd'hui beaucoup de professeurs y amènent leurs élèves. Ce monument est l'un des plus importants consacrés à l'esclavage. Il marque de manière solennelle le rapport de Nantes à son passé de premier port de traite humaine de France aux 18<sup>èmes</sup> et 19<sup>èmes</sup> siècles. Et rend hommage à ceux qui ont lutté et luttent encore contre l'esclavage dans le monde.



En résumé, les Français, malgré leurs efforts héroïques contre un ennemi de beaucoup supérieur en nombre et composé d'hommes bien portants et bien nourris, avaient dû, après avoir tué 1500 nègres et subi eux-même des pertes très considérables, après avoir lutté dans des conditions désavantageuses pendant toute la journée, abandonner à la nuit le champ de bataille à Dessalines (...). Les soldats épuisés de fatigue et mourant de faim rentraient dans une ville où les vivres manquaient (...). Dans ces conditions une capitulation s'imposait.<sup>77</sup>

Nantes était très impliquée  
dans la traite atlantique dès le  
début du 18<sup>e</sup> siècle. Nantes devient  
le port de traite de France est avec  
l'appui de la monarchie, l'un des  
principaux ports de commerce du  
royaume.  
La traite atlantique permet  
l'enrichissement de ceux qui se  
livrent à ce commerce.



Du Jeudi 26<sup>e</sup>

Sur les 2 heures du matin, nous avons levé les ancres  
et nous sommes allés à la messe à 6 heures du matin  
à bord du navire. Le capitaine nous a fait un discours  
très bon et très utile, nous a fait connaître les  
lois de Dieu et de l'homme, et nous a fait  
comprendre que nous devons être bons et  
craintifs de Dieu.

Extrait du Journal de bord de L'Amiral, 26 mai 1779.

# l'esclavage

Pendant plus de 400 ans, plus de 15 millions d'hommes, de femmes et d'enfants ont été victimes de la dramatique traite des esclaves, l'un des chapitres les plus sombres de l'histoire humaine. Le 17 décembre 2007, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé sa résolution, le 25 mars comme la journée internationale de célébration du bicentenaire de l'abolition de la traite transatlantique des esclaves. La résolution invite également les états membres à élaborer des programmes éducatifs pour enseigner et inculquer aux générations futures, y compris par des programmes scolaires, l'histoire et les conséquences de l'esclavage et de la traite des esclaves. Célébrée le 25 mars de chaque année, la journée internationale de commémorations des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves est l'occasion de rendre hommage à ceux qui ont souffert et son morts aux mains du système cruel de l'esclavage. En 1997, l'unesco a désigné le 23 août la journée du souvenir de la traite négrière afin de rendre hommage à tous ses combattants de la liberté.

L'aboutissement de ce combat, mené par les esclaves eux-mêmes, est une source inépuisable d'inspiration pour lutter aujourd'hui contre toutes les formes de servitude, le racisme, les préjugés, les discriminations raciales et les injustices sociales héritées de l'esclavage.

Refuser de s'alimenter, ou sauter par-dessus bord des navires pour échapper à leur sort terrifiant sont des attitudes courantes de désespoir ou de résistance, auxquelles s'ajoutent les révoltes elles-mêmes. Pour parer ces risques, les négociants mettent en place de nombreuses mesures spécifiques (dont l'utilisation du speculum oris, pour couvrir de force la bouche des captifs récalcitrants) et des investissements coûteux. Le bateau devient une prison flottante.



L'alimentation des esclaves consistait en une soupe de riz, du manioc et de fèves, parfois agrémentée de poisson. Un menu économique destiné à éviter la propagation d'épidémies. Si les esclaves se comportaient bien, il était conseillé de distribuer de temps en temps un peu d'eau de-vie, un biscuit, voire un morceau de bœuf bouilli. Des bateaux lourdement chargés d'esclaves américains se lançaient alors dans la «traversée du milieu<sup>7</sup>» en direction des colonies américaines et européennes des Caraïbes et d'Amérique du Sud

Dans ce monde violent, la 1<sup>ère</sup> préoccupation des hommes et des femmes en esclavage était d'abord de rester en vie. Tenter de préserver au mieux leur santé physique et psychique, réduire leur insécurité en re-créant des relations d'entraide et de solidarité.

La Révolution Française abolit l'esclavage en 1789 mais Napoléon Bonaparte l'a rétabli en 1802. L'esclavage est définitivement aboli en France et dans ses colonies en 1848 par l'action du député Victor Schoelcher.

Le chiffre de 14 millions estimé en 1978:

Lors du colloque de cinq jours organisé par l'UNESCO en 1978 à Haïti, consacré à la traite négrière, les participants ont estimé le nombre des esclaves partis d'Afrique à 15,4 millions pour la traite atlantique et 14 millions pour la traite orientale.



Dans tous les pays où les bateaux les ont transportés de force les personnes sont réduites en esclavage qui ont pris la fuite. Ils sont appelés esclaves "marrons", on dit qu'ils sont partis en marronnage. L'art de briser ses chaînes est l'histoire peu connue du marronnage. Ces sociétés de marronnages ont d'abord dû défendre leur liberté, se construire sur ce qui restait de leurs cultures (africaines) puis se développer. La paix revenues (autour de 1860), les marrons ont continué de vivre à leur façon et de créer. L'art des marrons les sculptures, gravure, broderie, peinture (...). De cette façon nous découvrirons une culture originale, née de la guerre et reprouve toute forme d'oppression.

"Les annonces pour esclaves en fuite sont la source principale de toute histoire du marronnage. Sources racistes et dévalorisantes qui parlent des esclaves comme s'ils étaient de simples objets perdus ou des animaux égarés, elles n'en sont pas moins essentielles pour retracer les trajectoires de vie des milliers d'hommes et de femmes esclavisés qui ont refusé, à un ou plusieurs moments de leur vie, de se plier à la violence de l'esclavage racial."

Les fuites d'esclaves étaient signalées par leurs propriétaires par voie d'annonce dans les journaux d'Amérique du Nord et des Antilles au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, parfois également par voie d'affichage. Par ce moyen, les propriétaires diffusaient l'information. Elles sont aujourd'hui devenues des sources précieuses qui nous offrent des portraits d'esclaves, permettant ainsi une éventuelle identification.





Les esclaves qui voulaient partir de l'esclavage. Les esclaves africains issus de la traite s'enfuyaient davantage en groupe et cherchaient à former des communautés autonomes dans des zones inhospitalières, tandis que les Créoles nés dans la colonie dont ils maîtrisaient la langue et les codes, avaient des stratégies plus individuelles, et pouvaient préférer l'anonymat de la ville. La formation de communautés de marrons n'était possible que lorsque l'environnement s'y prêtait: Ils allaient sur l'île de Bourbon, forêt amazonienne sur le plateau de la Guyane, ou zones marécageuses en Virginie. Les esclaves pouvaient aussi tenter de s'échapper de leur colonie.

Un Nègre Congo, Perruquier, âgé de 33 ans, taille de 5 pieds 3 pouces la peau rouge, gros yeux, jambes bien faites, étampé CAPREVILLE, et marron Le Sr Cournille, Perruquier au Cap, à qui ce Nègre appartient, prie ceux qui le reconnoîtront, de le faire arrêter & de lui en donner avis.

Dans les Caraïbes, de

marronnage maritime était fréquent: certains marrons se cachaient à bord des navires de haut mer; d'autres utilisaient des barques ou des canoës. Sur l'île Bourbon, des esclaves pouvaient s'embarquer pour essayer de rejoindre Madagascar d'où ils venaient. Au XIX<sup>e</sup> siècle, les esclaves en fuite cherchaient souvent à rejoindre les territoires où l'esclavage avait été aboli: les Etats du Nord ou le Canada depuis les Etats du Sud grâce à l'underground railroad aux Etats-Unis, ou entre les îles britanniques dans la Caraïbe après 1838.

"La Convention nationale déclare que l'esclavage des Nègres dans toutes les colonies est aboli ; en conséquence elle décrète que les hommes, sans distinction de couleur, domiciliés dans les colonies, sont citoyens français, et jouiront de tous les droits assurés par la Constitution."

Décret de la Convention nationale du 16 pluviôse an II,  
1794 (France)

"No one shall be held in slavery or servitude;  
slavery and the slave trade shall be prohibited in all their forms."

"Nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude ;  
l'esclavage et la traite des esclaves sont interdits sous toutes leurs formes."

Déclaration Universelle des Droits de l'Homme,  
Article 4, Nations Unies, 10 décembre 1948

"I have a dream that one day out in the ...  
and the sons of former slave owners will be able to ...  
brotherhood. (...)

I have a dream that my four little children will one day live in a nation where they will  
not be judged by the color of their skin but by their character.

I have a dream today. (...)

I have a dream that one day down in Alabama, (...) little black boys and black girls will  
be able to join hands with little white boys and white girls as sisters and brothers.

I have a dream today."

"Je rêve qu'un jour, sur les rouges collines de Géorgie, les fils des anciens esclaves et  
les fils des anciens propriétaires d'esclaves pourront s'asseoir ensemble à la table de la  
fraternité. (...)

Je rêve que mes quatre petits enfants vivront un jour dans un pays où on ne les jugera  
pas à la couleur de leur peau, mais à leur caractère.

Je fais aujourd'hui un rêve ! (...)

Je rêve qu'un jour, même en Alabama, (...) les petits garçons noirs et les petites filles  
noires, les petits garçons blancs et les petites filles blanches, pourront tous se prendre  
par la main, comme frères et sœurs.

Je fais aujourd'hui un rêve !"

Martin Luther King,  
I have a dream,  
28 août 1963 (États-Unis)

"I am not truly free if I am taking away someone else's freedom, just as surely as I am not free when my freedom is taken from me. The oppressed and the oppressor alike are robbed of their humanity."

"Je ne suis pas vraiment libre si je prive quelqu'un d'autre de sa liberté, aussi certainement que je ne suis pas libre si l'on me prive de ma liberté. L'opprimé et l'opprimeur sont tous deux dépossédés de leur humanité."

Nelson Mandela,  
*Un long chemin vers la liberté*,  
1994 (Afrique du Sud)

# CONCLUSION

"La traite n'est pas seulement un phénomène à combattre dans les pays économiquement faibles ou politiquement instables. Les femmes sont prostituées ou à voler, les femmes qu'on soumet à un trafic de leur vie, toutes ces horreurs qu'on ne veut pas voir disparaître. Ici, aujourd'hui, dans notre pays, patrie des droits humains, les services engagés des moyens nouveaux, créent des structures nouvelles, compétents, l'ampleur du phénomène est telle qu'elle ne peut être réussie, exige une prise de conscience collective."

Rapport d'information de la Commission des Droits de l'Homme  
commune sur les diverses formes de traite (Assemblée Nationale, séance du 10 mai 2004)

"Article 1er La République française condamne la traite négrière transatlantique ainsi que la traite dans l'océan Indien, l'atlantique, et l'esclavage part, perpétrés à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, aux Amériques, dans l'océan Indien, en Europe et en Europe contre les populations africaines, malgaches, asiatiques, qui constituent un crime contre l'humanité."

Loi N° 2004-21 du 21 mai 2004 relative à la traite et à l'esclavage  
Discussion et adoption le 10 mai 2004 (Assemblée Nationale)

"La déportation, la réduction en esclavage, les exécutions sommaires, d'enlèvement de personnes suivies de leur déportation, la torture ou d'actes inhumains, les séquestrations, les expulsions forcées, les déplacements de population civile sont des crimes contre l'humanité."

Article 212-1 modifié par la loi n° 2004-21 du 21 mai 2004 relative à la traite et à l'esclavage